



Cette année scolaire 2016-2017 est celle de la mise en place de la réforme du collège.

Cette réforme marque d'abord la redéfinition des cycles d'apprentissage.

Un cycle 3, commun école / collège. La mise en place d'une commission de coordination, sans horaire pour la prendre en charge.

Le cycle 4 voit l'introduction des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) et de l'accompagnement personnalisé (en classe entière) pris sur les horaires des disciplines.

L'évaluation par compétences est largement promue.

Le cycle 4 s'achève en 3^e sur un brevet rénové, élargi sur davantage de disciplines et une affectation en lycée remaniée.

Parallèlement, la mise en place du LSU (livret scolaire unique), dans la douleur, ajoute aussi une charge de travail supplémentaire sur tous les collègues.

Le ministère a déjà son prochain objectif : la réforme du lycée.

Le PPRC, (Parcours Professionnels Carrières et Rémunération) modifie le rythme d'avancement de carrière de tous, une présence accrue d'une gestion professionnelle locale par les chefs d'établissement et une revalorisation promise à partir du 1^{er} janvier 2017, non tenue. Un rattrapage de la revalorisation en mars 2017, toujours non tenue.

Par ailleurs le ministère a pris la très fâcheuse habitude de changer les règles du jeu de la rémunération de ses personnels, par décret, la veille des rentrées scolaires (NBI30 en 2015 et heures supplémentaires en 2016), alors que les enseignants ont pris des engagements de service dès le mois de mai de la rentrée précédente.

Alors qu'approchent les échéances électorales nationales, chacun se lance dans les surenchères : horaires de travail des professeurs, rémunération, recrutement,

Medef et enseignement confessionnel font largement pression pour faire aboutir leurs revendications.

Il convient donc, plus que jamais, d'être vigilants pour l'enseignement, pour notre travail, pour la réussite de nos élèves.

Serge Pellegrini, référent National certifiés/agrégés

Action et Démocratie / cfe-cgc